

MINISTÈRE
DE LA DÉFENSE NATIONALE
MINISTERIE
VAN LANDSVERDEDIGING

OFFICE DE LA RÉSISTANCE
VAN DEN WEERSTAND
DIENST

ACCEPTÉ
Com. Conf. : *Ramus*
Date : *28/11/48*

N° d'ordre : *III/05548*
Volgnummer :
PROPOSÉ le :
pour
Ord. Nat. : Croix Guerre
Méd. Rés. : Méd. Comm.
Vol. Guerre : Méd. Evadé

Groupelement de résistance : *Armée Belge des Partisans*
Weerstandsgroepering :

NOM (en capitales) : *DESEY*
NAAM (in drukletters) :

Prénoms : *Jules Gustave*
Voornamen :

Domicile : *46, rue Briousart, Gesves*
Adres :

et date de naissance : *Gesves, le 18 décembre 1903 -*
Geboorteplaats en datum :

Nationalité : *Belge*
Nationaliteit :

Etat civil : *célibataire*
Burgerlijke stand :

N° de la carte d'identité :
N° der eenzelvigheidskaart :

Grade et position militaire : *soldat classe 23 Corps de Transport*
Graad en militaire stand :

Profession et position civile : *Courneur en fer*
Beroep en burgerlijk ambt :

Ayants droit éventuels en cas de décès : *Mme Euphrasie Pinot rue Desey, 46, Briousart*
Gebeurlijke rechthebbenden in geval van overlijden : *Gesves*

Date d'entrée dans la résistance : *septembre 1940 -*
Datum van toetreding tot den Weerstand :

Date(s) d'entrée(s) dans le (ou les) groupelement(s) : *septembre 40 aux P.A. -*
Datum(s) van toetreding tot de groepering(en) :

Détention éventuelle dans les camps et prisons (dates) : *le 19 janvier 1943 Prison St*
Gebeurlijke gevangenschap in kampen en gevangenissen (datums) :

Séverard, Liège. Condamné à mort le 11 février 43 Citadelle
de Liège. Fusillé le 19 février 1943. -

N° de la carte du groupelement (si possible) :
N° der lidkaart (indien mogelijk) :

Par qui avez-vous été affilié au groupelement ? *Par Joseph Pinot, A. Deune*
Door wie is U aangeworven in de groepering :

Lieu de votre principale activité : *Région de Liège*
Streek van uw belangrijkste activiteit :

Activité à contresigner par le chef du groupement, avec appréciation :
Activiteit door den Groeppoverste mede te onderteekenen, met beoordeeling :

*A fait sauter la Werbestelle de Liège
des pylônes électriques
Exécution d'un officier allemand, Place des Kunes
Sabotages et attentats à la bombe, à l'explosif
Actions armées diverses*

CERTIFIÉ SINCÈRE ET VÉRITABLE :
Signature de l'intéressé,

ECHT EN WAARACHTIG VERKLAARD :
Handteekening van belanghebbende,

Pirot Euphras Lucie Desoy

Déclaration du Commandement National : J'affirme après contrôle :
Verklaring van het Nationaal Commando : Ik bevestig, na onderzoek :

1° Que les attestations ci-jointes émanent (n'émanent pas) (1) de membres chargés effectivement du recrutement et de
1° Dat bijgevoegde attesten uitgaan (niet uitgaan) (1) van leden effectief belast met de aanwerving en de aansluiting bij
l'affiliation au groupement ;
de groepeerings ;

2° Que
2° Dat

était (n'était pas) (1) affilié au groupement avant le 4 juin 1944
deel uitmaakte (geen deel uitmaakte) (1) van de groepeerings vóór

et qu'il est (n'est pas) (1) demeuré effectivement à ma disposition jusqu'à la libération (ou jusqu'au
4 Juni 1944, en dat hij (niet) (1) ter mijner beschikking is gebleven tot bij de bevrijding. (of tot

....., pour les motifs suivants) :
....., uit hoofde van volgende redenen) :

Sceau du
groupement
—
Zegel der
groepeerings

Le Commandement National,
Het Nationaal Commando.

REMARQUE IMPORTANTE.
BELANGRIJKE OPMERKING.

Joindre un certificat d'identité de bonnes conduite, vie et mœurs, portant extrait des condamnations encourues, et un certificat
Bij te voegen : een bewijs van goed gedrag en zeden, de opgelopen straffen vermeldend, en een bewijs van burgertrouw, af te
de civisme, à délivrer par l'Administration Communale.
leveren door het Gemeentebestuur.

DESCY

Jules, Gustave

Gesves, le 18 décembre 1903

belge

soldat, cl. 23 - Corps de
Transport

MAJOR

en septembre 1940

inexistant sous l'occupation

néant

néant

française

Mme. E. PIROT, Vve. Descy (mère) 46 rue Brionsart à Gesves.

voir annexe

(annexes: un rapport d'activité
un extrait d'acte de décès)

Résistant de la première heure, Partisan plein de feu et d'ardour au combat, auteur de sabotages importants, d'attaques armées contre la gestapo et l'occupant, il montre dans l'accomplissement de ses missions un courage et un sang-froid incomparables.

Arrêté par l'ennemi après une héroïque défense, condamné à mort par le conseil de guerre allemand, il tombe sous les balles du peloton d'exécution le 19 février 1943 à la Citadelle de Liège.

Bruxelles

8 octobre 1947

R. ADAM

RAPPORT ACTIVITE

Proposition de Distinction Honorifique à titre posthume
en faveur de :

DESCY Jules

Rapport

Dès les premiers jours de l'occupation, Descy s'engage dans la Résistance. Homme de grande valeur et d'un courage exceptionnel il livre à l'ennemi une lutte sans merci. Il recrute des hommes et diffuse la presse clandestine.

Il participe à de nombreuses actions de sabotage en 1941 et 1942 dont:

sabotage des Charbonnages des Six Bonniers à Seraing
plusieurs sabotages de transformateurs électriques des stations des Guillemins et du Longdoz.
sabotage des Usines d'Ougrée-Marihaye
dynamitage de l'immeuble de la Werbestelle et de la maison des gardes wabonnes à Liège, etc...

En représaille des exécutions d'otages par l'ennemi, il abat un colonel allemand place des Vennes à Liège.

Pris dans un guet apens au Pont d'Ougrée, il s'échappe en tuant deux agents de la gestapo. Cerné rue Chapuy à Seraing, il se réfugie sur le toit d'où il se défend héroïquement contre ses agresseurs. Sa dernière cartouche étant brulée, il est pris et roué de coups. Il montre en cette circonstance un héroïsme qui force l'admiration. Traduit devant le conseil de guerre allemand, il conserve devant ses juges une attitude pleine de dignité et de grandeur.

Condamné à mort la sentence est exécutée le 19 février 1943 à la Citadelle de Liège.

Descy reste un exemple de courage et de foi patriotique.

Stesey (Posthum) Major

Rapport. Dès les premiers jours de l'occupation Stesey s'engage dans la Résistance. Homme de grande valeur et d'un courage exceptionnel il livre à l'ennemi une lutte sans merci. Il recrute des hommes, et diffuse la presse clandestine. ^{Participe en 1941 et 1942} à de nombreuses actions de sabotage dont en mai 1942 sabotages des Charbonnages des six Boumiers à Seraing, plusieurs sabotages des transformateurs électriques des Stations des Guillemins et du Loulay, sabotage des Usines d'Outre Barrière, dynamitage de l'immeuble de la Werbestelle et de la maison des gardes Walloons à Liège etc... En représaille des exécutions d'otages par l'ennemi, il abat un colonel allemand place de Veumes à Liège. Pris dans un guet-apens au Pont d'Outre il ~~est~~ s'échappe en tuant 2 agents de la Gestapo. Cerné par Chapuy à Seraing il se réfugie sur le toit d'où il se défend héroïquement contre ses agresseurs. Sa dernière cartouche étant brulée, il est pris et roué de coups. Il mourut en cette

Circumstance du heroisme qui
force l'admiration. Traduit devant
le conseil de guerre allemand il
conserve devant ses juges une attitude
pleine de dignité et de grandeur.
Condamné à mort, la sentence est
exécutée le 19 février 1943 à la Citadelle
de Liège. Stezey reste un exemple de
courage et de foi Patriotique.

Citation: Résistant de la première
heure, Partisan plein de feu et d'ardeur
au combat, auteur de sabotages importants
d'attaques armées contre la gestapo et
l'occupant, il montre dans l'accomplis-
sement de ses missions un courage et
un sang froid incomparable. Capturé
par l'ennemi après une héroïque
défense, condamné à mort par
le conseil de guerre allemand, ~~il~~
~~est~~ fusillé il tombe sous les
balles du peloton d'exécution le
19/2/43 à la Citadelle de Liège.

ETAT DE PROPOSITION

loi de distinction honorifique, à titre posthume, en faveur de membres de la Résistance ou du Service de Renseignements et d'agents tombés au champ d'honneur.

DESCY

Noms: Jules Gastave
Date de naissance: Gesves, le 18 décembre 1903
Adresse: 46, rue Brionsart, Gesves - Etat-civil: célibataire
Situation et position à l'Armée Belge: soldat classe 23 - Corps de Transport
Reconnu par le Statut de la Résistance:
Date d'affiliation au Groupement: septembre 1940
Date de la carte d'immatriculation:
Distinction honorifique dont l'intéressé est titulaire:
Titre militaire: néant
Titre civil: néant
Pays dans laquelle le brevet doit être établi: Française
Nom de l'ayant-droit légal: Mme Euphrasie Pirot-Vve Descy

46, rue Brionsart, Gesves
Particularités: Partisan de grande valeur, surnommé l'indomptable. Dès l'engagement engage une lutte sans merci contre l'occupant. Crée des groupes de partisans et diffuse la presse clandestine. Réalise seul ou avec l'aide d'autres agents des sabotages de grande envergure: sabotage en mai 42 des lignes de chemin de fer des Six-Bonnières, à Seraing, plusieurs sabotages des transformateurs électriques des stations des Guillemins et du Longdoz, sabotage des usines d'Ougrée-Marhay, Dynamitage de l'immeuble de la Werle et de la maison des gardes-wallonnes, à Liège. En représailles des exécutions d'otages par l'ennemi, il abat un Colonel allemand, platen, à Venes, à Liège. Pris dans un guet-apens, au Pont d'Ougrée, il tue deux agents de la Gestapo et s'échappe. Confiné dans un logement à Serre, rue Chapuy, il se défend héroïquement, tirant sans arrêt du haut des combats où il s'est réfugié. ~~Ses~~ Ses munitions étant épuisées, il continue à résister vivant par la gestapo. Roué de coups, il insulte ses bourreaux: "Je lâches, tas de brutes, tuez-moi!". Traduit devant le conseil de guerre allemand, il tient tête et s'écrie: "Je mourrai pour mon pays." Il meurt tout coeur que je donnerai ma vie pour sauver la génération future. Est fusillé le 19 février 1943, à la Citadelle de Liège, par les allemands. Il a vécu, en brave, en criant: "Vive la Belgique".

La proposition spécifie la date, le lieu et les circonstances du décès. L'acte de la première heure, partisan indomptable, auteur de sabotages de grande importance, d'attaques armées contre la gestapo et l'occupant, lors desquelles il abat un Colonel allemand et des agents de la gestapo, capturé après une héroïque défense, condamné à mort, son attitude devant le Conseil de guerre est impressionnante d'audace et de sang-froid. Il est fusillé le 19 février 1943 à la Citadelle de Liège, par les allemands. Il a vécu, en brave.

Proposé par: 3 membres du Comité Régional A Huy, le 25 août 47

du groupement

A Bruxelles, le
Le Commandant National

Cher camarade,
ci-joint l'acte de décès de
Dorey. Je n'ai pu recueillir
d'éléments supplémentaires
à ce jour. Prière transmettre
proposition, qui te plus tard
te sera un complément à l'
état de proposition. Bien cordia-
lement.

R. F. G.

Posthume

MINISTERE
MINISTERIE
DE LA DEFENSE NATIONALE
VAN LANDSVERDEDIGING

OFFICE DE LA RESISTANCE
DIENST van den WEERSTAND

N^o du dossier : III 2348
N^o van het dossier :

RECOMMANDE — AANGETEEKEND.

Ce document ne prouve pas que la qualité de Résistant Armé est acquise. Elle ne l'est que si aucune opposition n'est formulée dans un délai déterminé.
Seule une ATTESTATION délivrée par l'Office de la Résistance prouve que la qualité de Résistant Armé est définitivement reconnue.

Commission de Contrôle
Controle Commissie

de NAMUR Commission
van Pl. du Palais de Justice
Rue NAMUR n^o
à
te
straat, n^o

M (Nom) DESCR (Prénoms) Jules Justave
(Naam) (Voornamen) Jesves
rue Promenoir, n^o 46, à
straat, n^o te
Province de NAMUR
Provincie

~~Résistant isolé (1).~~ Membre du Groupement de la Résistance (1)
~~Afzonderlijk Weerstander.~~ Aangesloten lid van de Weerstandsgroepering

Par décision de la Commission de Contrôle, j'ai l'honneur de vous informer que la reconnaissance de la qualité de résistant armé vous a été — accordée — (1) — ~~refusée~~ — (1) en
ning als gewapend Weerstander werd — toegestaan — — ~~verworpen~~ — ter

séance du 28 NOV 1947 194...
zitting van

NAMUR, le 28 NOV 1947 194...
, den

Pour le Président de la Commission,
Voor de Voorzitter van de Commissie,
Le Greffier — De Greffier,

J. Verbeke

T. S. V. P. — D. A. U. B.

Dit document betekent niet dat de hoedanigheid van Gewapend Weerstander is verworpen. Het is het slechts indien geen enkel verzet aangetekend wordt in een gegeven termijn.
Het voldoende betekenen en hoedanigheid van Gewapend Weerstander wordt alleen door een ATTEST door de Dienst van den Weerstand afgeleverd betuigt.

*au sein d'Albert Mathieu
dans son journal*

**La vie héroïque des
Partisans**

Jules DESCY
et
Louis DEBATTY

par

André GLAUDE

*Mathieu Albert
Seiller.*
*Mathieu Albert
Seiller.*

Editions ARC-EN-CIEL DE WALLONIE
—20, Chemin de la Sarte, HUY—

Cette brochure est vendue au profit de
l'Armée Belge des Partisans - Amicale de
Huy - Waremme - Andenne : **10 frs.**

JULES DESCY

— Pourquoi êtes-vous communiste, interrogéa le président du Conseil de guerre allemand de Liège ?

— Je ne vous demande pas pourquoi vous êtes nazi.

La réponse avait été donnée comme un coup de fouet.

Le partisan Jules Descy, de Gesves, était au banc d'accusation, mais il ne courbait pas la tête. Robuste et grave, le front dégagé, le regard indomptable, un pli entre les sourcils, les lèvres un peu fortes, Descy était un solide gaillard bien campé dans la vie, sûr de ses actes, franc de langage, droit comme un i.

— Pourquoi en voulez-vous tant à la Wehrmacht, demanda le juge surpris par la riposte ?

— J'en veux surtout aux nazis qui sont des lâches et des traîtres.

L'officier hitlérien soupira avec lassitude, consulta le dossier.

— Pourquoi avez-vous fait sauter la Werbestelle de Liège ?

— Pour détruire une liste de mes camarades qui avaient été, comme moi, dénoncés.

— Méfiez-vous, il y va de votre vie.

Le partisan ricana. Que lui importait cette menace après les tortures subies ! Tout-de-même, il souligna le culbute engagée dans le combat pour la libération humaine. Le docteur comprendrait, cela n'avancerait pas les choses, mais les générations qui vendraient, devaient savoir.

— Je le sais, disait Descy, en pensant à ceux qui se lèveraient quand ce tribunal fasciste ne serait plus qu'un mauvais souvenir, je mourrai pour mon pays, pour mon parti. C'est de tout cœur que je donnerai ma vie pour sauver la génération future.

— Vous reconnaissez les faits qui vous sont reprochés ?

— Bien sûr.

Oui, il a exécuté un Colonel allemand, aux Venues à Liège en représaille des massacres d'otages. Attiré dans une embuscade au Pont d'Ougrée, il a descendu deux agents de la gestapo. Quant aux sabotages auxquels il a participé, il ne les compte pas : Charbonnages des Six-Bonniers, Usines d'Ougrée-Marihaye, Maison des Gardes Wallonnes, Usines Lornateurs électriques des Gardes des Guillemins et du Longdoz. Et d'autres que les nazis ne connaissent pas et qui ne figurent pas dans le réquisitoire.

— Qui vous a fourni les explosifs et les armes ?

— J'ai payé la marchandise que j'ai reçue ; je ne me suis pas occupé du nom des fournisseurs.

Les armes, cela venait des copains. Descy savait ce qu'il en avait coûté de les trouver, de les acheminer. Le Irdoilin de courrage obscur que cela représentait un pistolet, des munitions. Quant aux noms des camarades, le gros « magistrat » pouvait courir. La gestapo avait essayé d'apprendre ce qui ne lui regardait pas. Elle avait utilisé tous ses remarquables moyens de persuasion : le nerf de bœuf, le chevalier et le reste. Elle avait bien dû constater son échec. Un militaire de la trempe de Descy, cela ne se laisse pas

entamer : c'est plus dur qu'un roc des carrières condruziennes.

Le verdict tomba dans le silence mat de la salle des Assises de Liège : condamnation à mort. La comédie était finie. A vrai dire, il n'eût pas été nécessaire de la commander. Descy l'avait laissé entendre quand on lui avait demandé s'il n'avait rien à ajouter pour sa défense :

— J'ai joué pour ma Patrie. J'ai perdu, je suis prêt à payer de ma vie.

Descy ne craignait pas la mort, mais pendant qu'on le conduisait dans sa cellule de la Citadelle de Liège, il pensait à sa maman. C'était l'être qu'il aimait le plus au monde et pourtant, il n'avait pas hésité quand la première fois, il avait imaginé l'heureuse solitude où elle serait plongée, s'il était pris, sa douleur s'il était fusillé.

Sa maman : Euphrasie-Julienne Piroz, veuve Descy, 46, rue Brionsart, Gesves. L'état-civil n'en disait rien de plus. Jules ne la quittait guère en pensée. Il n'avait aucune peine de se la représenter dans la petite maison de Gesves. Il lui avait caché bien des choses. Un jour, il était rentré blessé, les vêtements déchirés. Il avait échappé de justesse aux gendarmes. Pris individuellement, il y avait de bons gendarmes, mais dans leur ensemble, ils constituaient une machine redoutable. Il valait mieux ne pas faire l'expérience de leur patriotisme. Ils avaient arrêté Thonet, ils avaient arrêté Leflot et d'autres. Descy avait semé les fils en plongeant dans les fourrés. Atteint par une balle, il avait galopé à corps perdu à travers les buissons, sautant les rochers, escaladant les collines. Il avait dû son salut à la connaissance du terrain. Quand il était entré à la maison il avait bien vu que sa maman n'était pas dupe de ses explications : ce n'est pas en tombant qu'on s'arrange ainsi.

Puis, il y avait les rendez-vous avec les copains : Jacques, le garde-champêtre de Modave, Georges, le commandant des Partisans, Valentin, le responsable des cadres et tous les autres. On ne pouvait pas les recevoir en pleine nature. Cela ne se fait pas. Dans la cuisine, Phrasie préparait à dîner. Elle savait bien que ces visiteurs inconnus devaient avoir faim, qu'ils ne mangeaient pas à heures fixes et convenablement, comme ceux qui ont un domicile avec une femme ou une maman. Avec le ravitaillement, ce n'était pas drôle, mais malgré ses soixante ans, Phrasie savait se débrouiller. Elle faisait pousser un tas de choses dans le jardin et Jules rapportait parfois un peu de beurre. Elle apportait son aide modestement, mine de rien.

De temps à autre, elle disait à son grand gaillard de fils : Faut faire attention. Il souriait, ne répondait pas. C'est vicereffu quand on se comprend. Un jour, elle avait même couvert des armes dans une caisse dissimulée dans le lumier. Et des petits journaux imprimés glissés sous le papier peint, sous la cheminée : Le Drapeau Rouge, L'Espoir, Liberté, La Meuse. Elle ne lisait pas ces papiers : c'était l'affaire de Jules et même avec ses lunettes, elle se fatiguait les yeux, usés par la vie et le travail. Les épaules un peu fléchies, elle ne stagnait pas, étant devenue lourde avec les ans.

Que pensait-elle pendant que Jules arpentait son étroite cellule comme un fauve en cage ? Elle était bien seule et ne comprenait pas bien pourquoi le sort, s'acharnait sur elle. Jules était un brave garçon, un honnête ouvrier incapable de vouloir le mal. Il était doux et réservé, il parlait

peu, il n'aurait pas tué une mouche, mais il détestait les fascistes, vomissait les nazis. C'était tout naturel. Des millions d'hommes partageaient ses sentiments.

On l'avait traqué comme une bête sauvage. Un jour, son vieux camarade Auguste Adelaire l'avait rencontré dans la petite maison du mineur pensionné Modeste Dive, rue Chapuy, à Serling, devant l'église de Lize. Descy avait déclaré qu'il était de retour dans la cité rouge, afin de préparer et de réaliser d'importants sabotages. Adelaire avait évoqué le groupe sécrétien avec lequel Descy, tourneur en fer aux Ateliers Cockerill, avait travaillé. Pendant que Adelaire et Joseph Degeer, responsable des Comités de lutte Syndicale, collaient aux affiches subversives, Descy veillait, revolver en poche. Et les traits que l'on répandait par milliers, avec Lambert Souffronquel et Pierre Denis...

Modeste Dive avait 76 ans, mais il conspirait comme un jeune. Son domicile servait aux réunions clandestines. En qualité de comptière, Julia Feron, maîtresse d'un déserteur allemand, sut capter certains renseignements sur l'activité du groupe. Pour quelques milliers de francs, elle dénonça le vieux Dive, au traître Cristel. Quand la gestapo cerna la demeure, Descy était toujours là. Sans perdre son sang-froid, il s'enfuit sur les toits. Opposant un barrage de feu aux assaillants, il tira toutes ses cartouches. Hélas, il ne put rompre le cercle des argousins et succombant sous le nombre, il tomba entre leurs mains, toutes munitions épuisées. Il fut roué de coups, mais il insulta ses ennemis jusqu'à la fin : « Vas de lâches, las de brutes, tuez-moi ! ».

Selon la logique hitlérienne, il était condamné à mort. Son dessin, un combat farouche couronné par le martyr, rejoignait celui des meilleurs. Dans la cellule, ils étaient trois qui attendaient d'être fusillés. Ils s'étaient dépouillés de toutes rancœurs, de toute amertume. La désolation était inutile, la colère puérile, la fièvre, le délire, indignes. Ce n'était pas une veillée funèbre. On était trois camarades et l'on faisait un bout de chemin ensemble. Les corps étaient prisonniers, mais les âmes étaient libres. Elles étaient milleurs, au delà des quatre murs, dans la maison natale, au foyer conjugal. On mesurait ses forces, on prenait son élan pour le grand saut. Devant les yeux, il y avait l'avenir des hommes, la liberté des peuples. On peut se sacrifier pour des causes partielles. C'eût été simple, s'il n'y avait eu ces femmes et ces enfants qui allaient tomber dans l'horreur comme dans une trappe...

Entre trois condamnés à mort, la comédie était exclue. Compagnons de prison, voisins de tombe... Seul, l'essentiel comptait. Le vrai souci était de garder la ligne, d'écarteler les diversions, de mourir en hommes. Les tentations ne manquaient pas : la terreur, la résignation pouvaient tout envahir, tout compromettre. Le digne aumônier multipliait les exhortations, les consolations, les silences. Ces derniers étaient les plus dangereux et Descy pensait que l'on se serait bien passé des uns et des autres. Le message de l'Eternel se rendait-il compte qu'il parlait à des fantômes ? Il présentait de son mieux ses plus belles recettes, ses plus chères formules. Dans sa bonne volonté, il distribuait charitablement ses prières et ses absolutions. Les camarades eux, dominaient des armes. Cela servait.

Evidemment, il y avait le Christ, le grand supplicié dont l'histoire envoya l'histoire. Qu'avait-on fait de lui, de ses

principes, de sa doctrine, dans la pénombre froide des ég-lises ? Combien de bûchers n'avait-on pas tenté de justifier au nom de sa croix ? Ce pieux livre d'images représentant le calvaire, on aurait dû l'offrir à la Gestapo. Les bourreaux du Boulevard d'Avroy se seraient reconnus dans les pourreaux du Golgotha. Les exécuteurs des hautes œuvres forment une dynastie prospère à travers les siècles et il y a toujours eu des charpentiers qui vivent des gibets.

L'enseignement valable de Jésus, c'était l'amour : l'amour de ses semblables, l'amour du prochain. Encore fallait-il faire la distinction entre les victimes et les gens de proie, entre la colombe et le vautour. Jésus avait chassé les marchands du Temple, dénoncé les « sépulchres blanchis », maudit Judas-Iscariote. Il voulait le salut des hommes mais il a promis à l'enfer une clientèle de choix.

Jules Descy aimait le monde, les gens et les bêtes, les rochers et les sapins de son pays : il aimait sa maman et la petite maison où il était devenu un homme. Et par amour, il avait détruit, dynamité, tué. Pour protéger tout ce qu'il aimait, de la plus basse servitude, de la plus odieuse tyrannie. Il avait défendu la vie, la beauté et la dignité de la vie et il était en prison. Son corps était marqué de la haine fasciste, de cette haine qui torture et avilit mais qui l'avait pas brisé. Le 15 février 43, il marcha au poteau d'exécution, le poing levé. Il mourut en criant : « Vive la Belgique ! ».

Il pensait à la Belgique et à tous ceux pour qui il se sacrifiait, pour qu'ils ne connaissent pas la prison, la guerre, le fascisme.

À sa maman, il avait écrit une lettre, cette lettre :

« Citadelle de Liège, le 18-2-43.

Ma chère Mère,

» Pardonnez-moi pour l'immense chagrin que je vous cause. J'aurais tant voulu vous assister moralement et vous affectionner comme je l'ai toujours fait, mais hélas, il n'en sera pas ainsi, c'est-à-dire que demain matin, à 7 heures, ce sera fini pour moi.

» Malheureusement pour vous, votre douloureux calvaire va commencer. Je comprends si bien les tortures morales et irréparables que cela va provoquer chez vous. Je crains tant que vous ne soyez pas en mesure de franchir cette cruelle étape. Je vous convie de vous inspirer du courage qui a animé Tante Marie lorsqu'elle a dû passer des pas semblables. Chère mère, ne vous attristez pas infiniment, il faut aller au-devant de la vie, comme nous allons au-devant de la mort, avec un courage et une résolution farouches. Nous sommes à trois qui allons partager le même sort, la dernière nuit, nous la passons ensemble, dans la même cellule. Un amonôler nous assiste et nous reconforte, ce qui d'ailleurs n'est pas nécessaire ; nous savons pourquoi nous allons mourir. Notre personnalité ne compte plus, nous sommes décidés, prêts et ce n'est pas si terrible qu'on le croit généralement. Quant à moi, ce qui est la seule raison qui m'angoisse, qui me torture : c'est l'abandon de ma chère mère.

» Dans quelques heures, on ne pourra plus rien contre moi

» Je serai immunisé contre tout, j'ai écrit à Ohéy, je leur
» ai recommandé de vous entourer de toute l'affection né-
» cessaire. Je compte que Lambert se substituera à moi et
» fera tout son possible pour vous aider à supporter cette
» cruelle épreuve, qu'il se comportera comme si c'était vis-
» à-vis de sa propre mère.
» Je voudrais que l'on fasse part de la nouvelle à Aline,
» à Natoye, à Tante Ida.
» Maintenant, après la guerre, je voudrais que ma dé-
» pouille mortelle retourne à la terre de Gesves, j'y serai
» parmi les miens ; vous trouverez ceci peut-être enfantin
» mais c'est comme ça.
» Je termine, chère mère, en vous priant de ne pas m'en
» vouloir, mais j'ai agi en conformance avec ce que m'a dicté
» ma conscience.
» Je ne regrette qu'une seule chose : la peine que je
» provoque chez vous et qui, je le sais, est immense.
» Donc adieu, chère mère.

Jules. »

LOUIS DEBATTY

Louis Debatty, c'était un Belge comme vous et moi. Un débrouillard. Il pratiquait avec un égal bonheur plusieurs métiers. Menuisier, il sciait et rabotait. Coufleur, il rasait et coupait les cheveux. Cafetier, il emplissait, le sourire aux lèvres, les démis de bière blonde. Et par-dessus tout cela, il trouvait le temps de peindre, mais oui, de jolies choses, d'un pinceau qui avait toujours un peu plus d'assu-
rance.

Puis, la guerre vint. Et la défaite. Debatty ne pouvait admettre le triomphe du fascisme, la victoire des oiseaux de proie. Communiste, il comprit que son devoir était de lutter. Pour lui, la politique, c'était de combattre pour le bonheur de son pays, qui ne pouvait naître que des ruines de l'impérialisme hitlérien. Il marcha, sans armes, aux côtés de ses camarades, contre le monstre rugissant et furibond, le dragon aux écailles grises, venu de la Forêt noire.

Au début, il déploie son activité à Falais. Il se dépense sans compter. Pour assister à une réunion de son parti, il fait des kilomètres à pied, dans la neige épaisse de 40 cm. Bien entendu, sa maison est ouverte à tous les illégaux. Pourtant, ce refuge pour conspirateurs était fréquenté par tous les villageois qui avaient besoins de Louis pour ceci ou pour cela. Mais celui qui faisait la guerre aux nazis, sous le pseudonyme d'Yvon, n'était nullement embarrassé quand les clients envahissaient sa demeure, il fournait ses té-
nueux compagnons... au grenier. Quel beau cadre pour une assemblée de conjurés ! Mon ami Ruisseaux de Huccorgne se souvient encore d'en être sorti tout gris de toiles d'arai-
gnées !

Bientôt, Yvon se sent à l'étroit à Fallais. Il porte le feu sacré dans les communes voisines. Il faut embraser les âmes, réchauffer les cœurs, reveiller les esprits. Yvon conquiert des adeptes, forme des comités, répand les journaux clandestins, recueille des fonds pour Solidarité, s'occupe des restructurés et, comme tout patriote que n'étréna pas la vue d'un révolver, participe à l'action armée avec les brigades de partisans.

Mais ses amis, les soldats sans uniforme lui jouent un tour pendable. Il y avait des meules de colza derrière l'habitation de Debatty, ce dernier brûlait de les incendier. Depuis la suppression du collaborateur Mousset, des gendarmes y montaient la garde. Les partisans le savaient et c'est pour-quoi, après un coup de timbres à Ciplef, ils vinrent allumer les grandes torches de colza, à la barbe des fils et de Louis, qui fut tout dépité de n'avoir pas été de la partie.

Hélas, Yvon avait tant semé la bonne parole, tant décoré de monuments, tant abrité d'« opposants » à la déportation, tant écrit à la chaux d'inscriptions anti-nazies, qu'il fut sur toutes les langues dans son village et ailleurs. Il devint pareil à ses frères anonymes, un illégal, un soldat sans identité, sans adresse, à la merci de l'hospitalité populaire. Bien entendu, cela ne fit que stimuler son zèle. Au lieu de déposer les armes, il tira à boulets rouges sur l'occupant et ses complices les traîtres, les sans conscience et les sans-patrie. Il devint responsable du recrutement à l'Armée Belge des Partisans.

Sa femme vivait dans l'angoisse, mais à ses rappels à la prudence, il répondait avec bonhomie :

« Des pareils qui m'ont n'les ramas' nin ! »

Mais à son cousin, il avait confié, sans avouer la secrète inquiétude qui vit dans le cœur de tous les traqués :

— « Si jamais t'is ses ramassé, j'aim' m' mort qui di dénonci on seul patriote ! »

Hélas ! La gestapo est partout. Les patrouilles boches sont en route à toute heure et sur toutes les routes. Elles fouillent tous les passants, arrêtent les suspects par centaines. Yvon rencontre des Fridolins, chaussée de Vinalmont. On vide ses poches. Il est en possession d'un carnet de contacts : « Armée blanche », dit l'Unteroffizier. Yvon est dirigé sur la forteresse de Huy. Les pneus de son vélo sont dégonflés, pas moyen de fuir.

Alors, commence un martyre effroyable. Louis Debatty est jeté dans une de ces petites cellules destinées par Frumberger à recueillir les captifs mis au secret. Une planche pour dormir. L'obscurité. Un judas minuscule par où la sentinelle passe un croulon le matin, un peu de soupe à midi, l'ombre d'une pomme de terre, le soir. Le prisonnier ne sort de cette niche que pour être interrogé. Les feidgendarmes et les rexistes viennent lui koutirer les lieux et les dates de ses rendez-vous. Ils lui proposent de vendre ses camarades. Mais Debatty oppose un silence hautain à ces offres misérables. Alors, les pseudo-policiers se chahinent en bourreaux. « Tu ne veux pas parler ? Attrape ! » Les coups de bottes, de poings, de matraques, pleuvent. Il y a là tout un arsenal d'instruments de torture. Debatty subira mille supplices, mais il ne parlera pas.

L'idée de la mort le hante. Mourir, oui ! Trahir, jamais ! « Un Belge sait mourir », écrit-il sur les murs de sa cellule. Les nazis en ont assez. Ils savent que rien ne brisera la volonté d'acier du patriote. Ils désespèrent d'obtenir de lui